

INSCRIPTION A L'ECOLE ELEMENTAIRE

ANNEE SCOLAIRE _____ / _____

ENFANT:	
Nom : _____	Prénom : _____
<input type="checkbox"/> masculin	<input type="checkbox"/> féminin * Nationalité : _____
Date et lieu de naissance : _____	
Domicile : N° _____, rue : _____	
Commune : _____	Code postal : _____

ECOLE FREQUENTEE : _____

PERSONNES TITULAIRES DE L'AUTORITE PARENTALE:			
	MERE <input type="checkbox"/> *	ou tutrice <input type="checkbox"/>	PERE <input type="checkbox"/> * ou tuteur <input type="checkbox"/>
Nom et prénom :	_____	_____	_____
Adresse :	_____	_____	_____
Tél privé :	_____	_____	_____
Tél professionnel :	_____	_____	_____

Autres enfants à charge :

Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole et classe fréquentées

PIECES A PRESENTER :

- **Livret de famille ou extrait d'acte de naissance avec filiation**
- **La présentation d'un justificatif de domicile** : facture d'électricité, de gaz, de téléphone **récente (datant de moins de 3 mois)** ou autre (notification CAF, CPAM) afin de prouver votre adresse domiciliaire
- **Copie du carnet de vaccination**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements notés ci-dessus et m'engage à signaler à la Ville de Bitche tout changement dans la situation de l'enfant au cours de sa scolarité.

La mère ou tutrice (signature)

Bitche, le _____
Le père ou tuteur (signature)

(*)Cochez la case correspondante

Il est rappelé que l'utilisateur qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L. 433-19 et L. 441-7 du code pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L. 313-I et L. 313-3 pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

En application de la loi du 06/01/1978. relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous êtes informés que :

- Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires conformément à la circulaire n° 91-220 de l'Education Nationale en vue de la scolarisation des enfants.
- Les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville de Bitche et de l'Education Nationale.
- Vous êtes habilités à obtenir communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications.